



000723 du 18 septembre 2022

DEMANDE DE COMPLEMENT BUDGETAIRE SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE/
CLSPD

Date de la convocation :
Le vendredi 09 septembre
2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations de la Commune de Tsingoni, après convocation, du 09 Septembre 2022, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de Monsieur M. MOHAMED Bacar, Maire.

Date d'affichage :
09/09/2022

Nombres de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 21

Représentés : 2

Absents : 10

Votants : 23

Étaient présents : M. MOHAMED Bacar, M. Ali ABDOU, M. Mohamed-El-Amine HAIDAR, M. HAMADA Issilamou, Mme Inchaty BACAR, M. Ahmed RAMA, M. Mouhamadi MROIVILI, M. Salimou ALI MINIHADJI, M. MOHAMADI HAMIDOU Ali, Mme Moina Maoulida MOHAMED, M. Issoufi BACAR, Mme Nafouanti MOHAMED, M. Housseni ANDJILANI, Mme Siti Nourou MOHAMED, M. Hilali MBAE, M. Fayçois ZOUBERT, Mme Popina DIGO, Mme SALIM Zaihati, Mme HOUDJATI Hairati, M. MIKIDADI Madihali, Mme Hairati HASSANI BENALI,

Pour : 23

Étaient représentés : M. Ibrahim BOINAHERY donne pouvoir à M. Fayçois ZOUBERT, Mme Nassuhat ABDOU COLO donne pouvoir à M. Mohamed-El-Amine HAIDAR

Contre : 0

Abstention : 0

Étaient absents : M. Ahmed ADAM, M. AHAMADI Yssoumail, ALI TAMOU Fatima, Mme Nadia IDJABOU, Mme Zaounaki BOURA, Mme Dhatia ABDOU ELOIHIDE, Mme Nadia MOISSULI, Mme Fatima ALI, Mme Siti MLOI, Mme SEHA Sifati

**Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, M. Salimou ALI MINIHADJI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre de ses actions, le service Politique de la ville a répondu à des appels à projet et sollicité plusieurs sources de financements, notamment :

- PDSR montant reçu 5 800 €
- DRAJES montant, reçu 5 000 €
- CCSM montant reçu 25 000 €

Soit un total de total de 35 800€ pour 4 projets suivants :

- "Les mercredis de la sécurité routière"
- "Je me forme et jeux sensibilise" en faveur des jeunes du CMJ de la commune de Tsingoni.
- "Séjour de cohésion nature en autonomie" des jeunes du CMJ de la commune de Tsingoni.
- "Echange entre CMJ" - Tsingoni - Mamoudzou - Bouéni.

En complément, le service sollicite une participation de la ville d'un montant de 4 500 € répartis de manière suivante :

- 2 000 € pour le projet les mercredis de la sécurité
- 1 500 € pour les projets des CMJ de la commune de Tsingoni
- 1 000 € pour le projet de sensibilisation au dépôt de plainte, impliquant la signature de la convention RAL/TJ Mairie de Tsingoni et le Procureur de République.

Il est rappelé au Conseil Municipal que la Commune doit participer au financement des projets de son territoire et qu'il est attendu par l'Etat que la commune s'engage de son côté.

Plan de Financement :

Financier	Participation de la Commune
PDSR 5 800 €	2 000 €
DRAJES 5 000 €	1 500
CCSM 25 000 €	1 000€
Total (Mairie de Tsingoni)	4 500 €

Le Conseil Municipal, oui le rapport du Maire, décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus

- D'autoriser le Maire à demander la subvention nécessaire à la mise en place des actions cité.

- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la réalisation de ses l'opérations

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Envoyé en préfecture le 25/09/2022

Reçu en préfecture le 25/09/2022

Affiché le

ID : 976-200008886-20220918-000723-DE

Berger
Levrault

Fait à Tsingoni, le 19/09/2022

Le Maire de Tsingoni

MOHAMED Bacar

